

COMMUNE DE PAVILLY

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif rapproche les prévisions de crédits inscrites au budget primitif, des réalisations effectives en dépenses et en recettes, et présente les résultats comptables de l'exercice. Il est soumis par le Maire, pour approbation, au conseil municipal, qui l'arrête définitivement par un vote, devant intervenir avant le 30 juin de l'année, qui suit la clôture de l'exercice budgétaire.

Toutefois, l'ordonnance du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales, afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19 aménage ces échéances de la manière suivante :

- le délai d'adoption du budget primitif 2020 est repoussé au 31 juillet au plus tard,
- l'arrêt du compte administratif habituellement fixé au 30 juin est reporté au 31 juillet 2020.
- les délais afférents à la présentation du rapport d'orientation budgétaire et à la tenue du débat d'orientation budgétaire, sont suspendus : exceptionnellement, ils pourront avoir lieu lors de la séance consacrée à l'adoption du budget primitif.

Le compte administratif 2019 a été voté le 20 Juillet 2020 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

I. L'EXÉCUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

A) Généralités

Le compte administratif 2019 retrace l'exécution des dépenses et recettes de fonctionnement qui ont permis à la commune de Pavilly d'assurer le fonctionnement quotidien des services rendus à la population.

B) Les dépenses de fonctionnement réalisées

En 2019, les principales dépenses de fonctionnement réalisées se sont élevées à **6 685 667.38 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

DÉPENSES	CRÉDITS PREVUS 2019	CRÉDITS RÉALISÉS 2019
Dépenses courantes (Chap 011)	1 746 820.00 €	1 742 199.98 €
Dépenses de personnel (Chap 012)	3 821 430.00 €	3 662 674.52 €
Atténuation de produits (Chap 014)	244 500.00 €	243 875.00 €
Autres dépenses de gestion courante (Chap 65)	617 600.00 €	572 793.86 €
Dépenses financières (intérêts des prêts : chap 66)	98 210.79 €	98 191.52 €
Dépenses exceptionnelles (Chap 67)	6 400.00 €	3 752.59 €
Autres dépenses (Chap 68)	1 000.13 €	0.00 €
Dépenses imprévues - 022	8 688.68 €	0.00 €
Total Dépenses Réelles	6 544 649.60 €	6 323 487.47 €
Charges (écritures d'ordre entre sections : Chap 042)	213 000.00 €	362 179.91 €
Virement à la section d'investissement	253 290.82 €	0.00 €
TOTAL GENERAL	7 010 940.42 €	6 685 667.38 €

Les dépenses de personnel représentent **57.92%** du total des dépenses réelles de fonctionnement

Les charges courantes de fonctionnement quant à elles représentent **27.55%**, du total de ces dépenses réelles.

Les dépenses financières (paiement des intérêts de la dette communale) représentent **1.47%** de ces mêmes dépenses réelles.

C) Les recettes de fonctionnement réalisées

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, piscine...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

En 2019, les principales recettes de fonctionnement réalisées se sont élevées à **7 121 570.02 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

RECETTES	CRÉDITS PREVUS 2019	CRÉDITS RÉALISÉS 2019
Recettes des services (Chap 70)	471 000.00 €	490 652.57 €
Atténuation de charges (Chap 013)	13 100.00 €	41 225.41 €
Impôts et taxes (Chap 73)	2 953 340.00 €	3 024 953.14 €
Dotations et participations (Chap 74)	3 143 800.00 €	3 175 790.75 €
Autres recettes de gestion courante (Chap 75)	131 100.00 €	118 206.27 €
Recettes financières (Chap 76)	400.00 €	354.62 €
Recettes exceptionnelles (Chap 77)	48 690.00 €	242 600.45 €
Total Recettes Réelles	6 761 430.00 €	7 093 783.21 €

Produits (écritures d'ordre entre sections : Chap 042)	58 700.00 €	27 786.81 €
Autres opérations d'ordre		
Excédent brut reporté	191 036.72 €	0.00 €
TOTAL GENERAL	7 011 166.72 €	7 121 570.02 €

Les trois principaux types de recettes pour notre commune sont les suivants :

- Les impôts locaux ou fiscalité directe locale

Le résultat de l'exercice budgétaire 2019, en matière de fiscalité directe locale est retracé dans le tableau ci-dessous :

TAXES	BASES PRÉVISIONNELLES	TAUX	PRODUIT ATTENDU	BASES RÉELLES	TAUX	PRODUIT RÉEL
	2019			2019		
TH	5 715 000.00 €	19.58%	1 118 997 €	5 553 594 €	19.58%	1 087 394 €
TFPB	4 949 000.00 €	23.06%	1 141 239 €	4 972 020 €	23.06%	1 145 967 €
TFPNB	81 800.00 €	57.66%	47 166 €	80 494 €	57.66%	46 413 €
CFE	842 200.00 €	14.58%	122 793 €	842 207 €	14.58%	120 729 €
	TOTAL PRÉVU		2 430 195 €	TOTAL RÉEL		2 400 503 €

- Les principales dotations versées par l'Etat à la commune, dans le cadre de la décentralisation, sont les suivantes :

DOTATIONS DE L'ETAT	DOTATIONS 2019 PRÉVUES	DOTATIONS 2019 RECUES
Dotation Globale de Fonctionnement	1 423 100 €	1 416 741.00 €
Dotation de Solidarité Rurale	587 000 €	590 447.00 €
Dotation de Solidarité Urbaine	366 700 €	361 703.00 €
Dotation Nationale de Péréquation	246 000 €	243 992.00 €
TOTAL DES DOTATIONS DE L'ETAT	2 622 800 €	2 612 883 €

Depuis 5 années, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat à la commune a beaucoup baissé, comme l'indiquent les chiffres ci-dessous :

Dotation Globale de Fonctionnement 2014 : 1 707 114 €
Dotation Globale de Fonctionnement 2015 : 1 596 317 €
Dotation Globale de Fonctionnement 2016 : 1 476 596 €
Dotation Globale de Fonctionnement 2017 : 1 449 430 €
Dotation Globale de Fonctionnement 2018 : 1 423 178 €

En 2019, cette dotation baisse de 6 437 €, soit une diminution de **-0.45 %** par rapport à 2018.

- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

PRODUITS DES SERVICES COMMUNAUX	PRODUITS 2019 PRÉVUS	PRODUITS 2019 ENCAISSÉS
Concessions de cimetière	14 000 €	11 560.97 €
Redevances à caractère culturel (droits d'entrée spectacles Halle aux Grains)	14 600 €	13 612.55 €
Redevances à caractère sportif (droits d'entrée du squash)	5 000 €	3 040.00 €
Redevances à caractère de loisirs (accueils de loisirs, de jeunes, multi-accueil)	132 000 €	132 340.74 €
Redevances à caractère scolaire (tarifs cantine, et accueil périscolaire)	209 000 €	234 764.14 €
TOTAL DES PRODUITS	374 600 €	395 318.40 €

D) Résultat de la section de fonctionnement 2019

Résultat de l'exercice budgétaire 2019 (excédent)	435 902.64 €
Reprise de l'excédent de l'exercice 2018	191 036.72 €
Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2019	626 939.36 €

II. L'EXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

A) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

B) Les dépenses d'investissement réalisées

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2019 se sont élevées à **1 437 189.16 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

DÉPENSES	CRÉDITS PREVUS 2019	CRÉDITS RÉALISÉS 2019
Frais d'études, de documents d'urbanisme, acquisition de logiciels, d'antivirus (Chap 20)	20 992.00 €	9 373.40 €
Acquisitions d'immeubles (Art 2111 à 2115)	168 030.00 €	168 404.66 €
Agencements et aménagements de terrains (Art 2116 à 2128)	0.00 €	1 036.80 €
Travaux de bâtiments (Art 21311 à 2138)	1 012 263.38 €	339 979.63 €
Travaux sur les réseaux (voirie, électrification, câbles, autres réseaux : art 2151 à 21538)	115 417.83 €	82 280.47 €
Acquisition de matériels techniques, roulants, de matériels informatiques, de mobiliers, installations techniques (Art 21568 à 2188)	479 768.16 €	426 351.16 €

Avances versées (Chap 23)	0.00 €	0.00 €
Total Dépenses d'équipement	1 796 471.37 €	1 027 426.12 €
Dotations, fonds divers et réserves (Chap 10)	2 400.00 €	2 349.34 €
Remboursement d'emprunts (Chap 16)	287 000.00 €	285 591.91 €
Autre dépense (Chap 27)	500.00 €	0.00 €
Dépenses imprévues - 020	32 606.45 €	0.00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections : Chap 040)	58 700.00 €	27 786.81 €
Opérations patrimoniales (Chap 041)	106 327.00 €	94 034.98 €
Total des dépenses D'investissement de l'exercice	2 284 004.82 €	1 437 189.16 €
Solde d'investissement négatif reporté N-1	411 103.16 €	411 103.16 €
Dépenses reportées (restes à réaliser)	0.00 €	185 014.25 €
TOTAL GENERAL	2 695 107.98 €	2 033 306.57 €

A la clôture de l'exercice budgétaire 2019, le montant des dépenses restant à réaliser 2019 à reprendre au budget primitif 2020, est de **185 014.25 €**.

Les principaux investissements réalisés en 2019, ont été les suivants :

- * Acquisition maison 1 rue Joseph Bénard par préemption : 145 000.00 €
- * Frais notariés suite cession bâtiment Apcar : 13 552.95 €
- * Réfection des enduits extérieurs de la salle de la Dame Blanche : 150 481.37 €
- * Acquisition camion benne 16 T : 153 600.00 €
- * Acquisition camion benne : 26 285.76 €
- * Acquisition tondeuse autoportée : 26 300.00 €
- * Solde travaux extension du multiaccueil : 64 720.32 €
- * Déshumidificateur salle de tennis de la Viardière : 53 367.05 €
- * Aire de jeux parc urbain J Jouvenet – 1^{ère} phase : 28 076.17 €
- * Eclairage public rue Maurice Genevoix : 28 037.11 €
- * Vidéoprotection quartier des Sources : 26 530.80 €
- * Aire de stockage des ordures ménagères en centre-ville : 21 939.23 €
- * Aménagement sécurité rue Ingres : 21 870.37 €
- * Alarme PPMS dans les écoles : 18 250.47 €
- * Eclairage public rue Val de l'Esne et rue J Quesné : 16 806.24 €
- * Réfection trottoirs rue Val de l'Esne : 11 608.20 €
- * Renouvellement matériel de bureau et matériel informatique : 31 218.49 €
- * Renouvellement outillages et matériels techniques : 24 736.09 €
- * Renouvellement lave-vaisselle, armoires négative et positive, et étuves dans les cantines : 18 534.96 €
- * Reprofilage trottoirs rue Freckenhorst : 8 892.00 €
- * Elargissement chaussée rue Rouge Gorge : 5 940.00 €
- * Acquisition columbarium 8 cases : 5 500.66 €
- * Aménagement et extension du cimetière maîtrise d'œuvre : 5 280.00 €
- * Aménagement sécurité arrêt bus hameau Beaucamp : 5 160.17 €
- * Acquisition remorque plateau : 4 920.00 €
- * Aménagement sécurité rue de la Gare et route de Goupillières : 3 498.00 €

C) **Les recettes d'investissement réalisées**

Les principales recettes d'investissement réalisées en 2019 se sont élevées à **1 642 730.15 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

RECETTES	CRÉDITS PRÉVUS 2019	CRÉDITS RÉALISÉS 2019
Subventions (Chap 13)	533 920.00 €	11 431.00 €
Emprunt prévisionnel (Chap 16)	500 000.00 €	350 000.00 €
Total des recettes d'équipement	1 033 920.00 €	361 431.00 €
FCTVA (Chap 10)	90 000.00 €	174 870.54 €
Taxe aménagement (Chap 10)	55 000.00 €	69 156.34 €
Affectation excédent de fonctionnement 2017 (Art 1068)	462 144.24 €	569 069.24 €
Autres recettes (Art 165 et Chap 27)	500.92 €	442.57 €
Cessions d'immobilisations (Chap 024)	390 000.00 €	000 €
Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)	253 290.82 €	0.00 €
Produits (écritures d'ordre entre section : Chap 040)	213 000.00 €	456 214.89 €
Opérations patrimoniales (Chap 041)	106 327.00 €	11 545.57 €
Total des recettes D'investissement de l'exercice	2 604 182.98 €	1 642 730.15 €
Recettes reportés (Restes à réaliser)	0.00 €	317 290.00 €
TOTAL GENERAL	2 604 182.98 €	1 960 020.15 €

A la clôture de l'exercice budgétaire 2019, le montant des recettes restant à réaliser 2019 à reprendre au budget primitif 2020, est de **317 290.00 €**.

Les principales recettes d'investissement encaissées en 2019, ont été les suivantes :

- L'emprunt de 350 000.00 € pour le financement des travaux d'extension du multi-accueil
- Les subventions d'investissement pour un montant de 11 431.00 € (Fonds d'action locale pour l'aménagement sécurité de la rue J C Leclerc)
- le remboursement du FCTVA à hauteur de 174 870.54 €
- la taxe d'aménagement pour un montant de 69 156.34 €

D) **Résultat de la section d'investissement 2019**

Résultat de l'exercice budgétaire d'investissement 2019 (solde positif)	205 540.99 €
Reprise du déficit de l'exercice 2018	-411 103.16 €
Résultat des restes à réaliser 2019 (excédent)	132 275.75 €

Résultat de la section d'investissement 2019 (besoin de financement total)	<u>-73 286.42</u>
--	--------------------------

III. LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2019

Le résultat de l'exercice budgétaire 2019 fait apparaître un excédent disponible de **553 652.94 €**, ainsi obtenu :

Résultat de la section de fonctionnement 2019 (excédent)	626 939.36 €
Résultat de la section d'investissement 2019 (besoin de financement)	-73 286.42 €
Excédent 2019 disponible après couverture du besoin de financement de la section d'investissement	<u>553 652.94 €</u>

IV. LES PRINCIPAUX RATIOS

Indicateurs ou ratios financiers	Valeurs CA 2019 pour la commune	Moyennes nationales 2018 de la strate communale *
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 030.19 € / Hab	1 118 € / Hab
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 066.31 € / Hab	1 362 € / Hab
Produit des impositions directes / population	474.60 € / Hab	766 € / Hab
DGF / population	221.79 € / Hab	219 € / Hab
Dépenses d'équipement brut / population	289.04 € / Hab	389 € / Hab
Encours dette / population	424.78 € / Hab	979 € / Hab
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	57.28 %	51.56%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	27.11 %	70.26 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	39.84%	71.87%

* données issues du ministère de l'économie et des finances (site internet « collectivités-locales.gouv.fr, onglet « comptes individuels des collectivités »)

V. ETAT DE LA DETTE COMMUNALE

L'état de la dette communale n'est soumis à aucun risque financier, dans la mesure où les intérêts des prêts consentis, sont déterminés soit par des taux fixes, soit en référence à des index standards simples (EONIA – EURIBOR) et non sur des index complexes fondés sur l'inflation, les taux de change, ou sur la différence entre un taux long et un taux court.

A ce titre, fin 2019, la typologie des 15 emprunts communaux représentant un encours de **2 703 326.72 €** (2 637 278.92 € en 2018), est la suivante :

⇒ 7 emprunts conclus par la commune sont à taux fixe pour un encours total de **1 696 114.14 €** :

Date du prêt	Date de fin	Emprunteur	Prêteur	Capital d'origine	Taux d'intérêt	Capital au 31/12
2007	2022	Commune de Pavilly	Caisse Française de financement	1 000 000 €	Taux fixe : 4.38%	243 897.49 €
2010	2030	Commune de Pavilly	Crédit agricole	335 000 €	Taux fixe : 3.49%	184 250.00 €
2012	2033	Commune de Pavilly	Caisse d'épargne	250 000 €	Taux fixe : 4.57%	168 750.00 €
2013	2028	Commune de Pavilly	Crédit agricole	338 000 €	Taux fixe : 3.44%	202 799.96 €
2017	2033	Commune de Pavilly	La Banque Postale	425 000 €	Taux fixe : 1.13%	375 416.69 €
2018	2033	Commune de Pavilly	La Banque Postale	180 000 €	Taux fixe : 1.51%	171 000.00 €
2019	2040	Commune de Pavilly	Caisse d'Épargne	350 000 €	Taux fixe : 0.98%	350 000 €

L'année 2019 a enregistré l'extinction de 2 prêts :

Date du prêt	Date de fin	Emprunteur	Prêteur	Capital d'origine	Taux d'intérêt	Capital au 31/12
2004	2019	Commune de Pavilly	Caisse d'épargne	230 000 €	Taux fixe : 3.87%	0.00 €
2004	2019	Commune de Pavilly	Caisse d'épargne	230 000 €	Taux fixe : 3.87%	0.00 €

⇒ 1 prêt conclu par la commune est à taux révisable simple sur le livret A, pour un encours total de **2 994.33 €**.

Date du prêt	Date de fin	Prêteur	Capital d'origine	Taux d'intérêt	Capital au 31/12
1991	2023	Caisse des Dépôts et Consignation	14 635.11 €	Taux révisable sur Livret A	2 994.33 €

⇒ 5 emprunts conclus sous l'égide du Syndicat du collège « Les Hauts du Saffimbec », et repris par la commune suite à la dissolution de ce dernier en 2018, sont à taux fixe pour un encours total de **1 004 218.25 €** :

Date du prêt	Date de fin	Emprunteur	Prêteur	Capital d'origine	Taux d'intérêt	Capital au 31/12
2008	2033	Syndicat du CES	Caisse d'Épargne	450 000 €	Taux fixe : 4.82%	307 357.94 €
2010	2030	Syndicat du CES	Caisse d'Épargne	570 000 €	Taux fixe : 3.26%	313 500.00 €
2010	2030	Syndicat du CES	Crédit Agricole	100 000 €	Taux fixe : 3.35%	55 000.00 €
2012	2027	Syndicat du CES	Caisse des dépôts et consignations	375 000 €	Taux fixe : 4.51%	230 377.24 €
2013	2028	Syndicat du CES	Crédit agricole	150 000 €	Taux fixe : 3.06%	97 983.07 €

Sur cet encours de dette syndicale, la commune de Pavilly en supporte environ 62%, les communes d'Emanville, Fresquiennes, Goupillières, Sainte-Austreberthe, Limésy prenant en charge les 38% restant.

Fait à Pavilly, le 20 Juillet 2020.

Pour le Maire absent et par délégation
L'adjointe au Maire en charge du Développement Durable,

Agnès LARGILLET